

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021**

<b>Président</b>	Jackie GOULET
<b>Etaient Présents</b>	Jean-Pierre BACHOWICZ, Gaëtan BEILLARD, François BREE, Bernadette BUTY, Marie-Claire CHUPIN, Marie-Claude CORNIL, Anne FAUCOU, Sylvie GAREL, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Pascal LETORT, Marie-Thérèse MAHOT, Sophie METAYER, Joël NAU, Paul NICOLAS, Claude POIRIER, Nadine SCULO, , Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
<b>Etaient absents excusés</b>	Joëlle DELAGARDE, représentée par Mme Anne FAUCOU Gilles TALLUAU, M. Jackie GOULET Edwige CHOUTEAU Jean-Christophe LOUVET

**N°2021-23 : SORTIE DE LA DEMARCHE « ENERGIE SPRONG »**

Rappel de la démarche présentée au Bureau du 09 Décembre 2019 :

ENERGIE SPRONG est un projet inter-bailleurs des Pays de la Loire + Bretagne visant à une rénovation énergétique à grande échelle avec en ligne de mire la création d'une filière d'entreprises pour les procédés amenés par la démarche.

Le projet est piloté par l'USH des Pays de la Loire.

Sur l'opération, un soutien de l'Etat par le dispositif MASSIRENO est attendu à hauteur de 20 000 € au logement.

SAUMUR HABITAT avait ciblé les ensembles immobiliers suivants pour intégrer la démarche :

	Nb de logement	Classe énergétique
LE PETIT SOUPER	1	E
CHACE 1 - RES. JARDINS	15	F/G
LES VIGNES	56	D
RESIDENCE DE LA PAIX	5	E
LES MARONNIERS	5	E
LA MARECHALERIE 2	11	E
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	

... / ...

... / ...

Dans le cadre de cette démarche, SAUMUR HABITAT a participé activement aux groupes de travail qui ont amenés à un appel d'offres national scindé en lots par types d'ensemble immobilier.

Ainsi les logements SAUMUR HABITAT ont été intégrés au lot N°03 de cette consultation sur lesquels ont répondu les groupements BOUYGUES CONSTRUCTION, WALLKITE et EIFFAGE CONSTRUCTION.

Au sortie de cette consultation, les propositions des candidats étaient bien loin des attentes de l'Office en termes financiers et d'inscription dans une démarche durable.

A titre informatif, pour le mieux disant, la moyenne du coût au logement SH proposé oscillait entre 110 000 € à 167 000 € HT au logement, avant subventions. Pour rappel, il était attendu un coût au logement d'environ 85 000 € HT.

Les chiffres étant sensiblement identiques pour nos confrères, le groupement a convenu de déclarer, ce lot N°03, infructueux pour une nouvelle consultation sur début 2022.

Néanmoins, au regard des résultats décevants de cette consultation, malgré une hypothétique baisse des coûts avec une nouvelle consultation, et ne pouvant pas cautionner de tels niveaux de dépenses pour des réhabilitations d'immeubles, SAUMUR HABITAT a décidé de stopper son implication dans la démarche Energie Sprong.

Les frais engagés dans la démarche étant déjà très conséquents, il ne semblait pas judicieux de poursuivre dans une voie dont l'issue ne varierait probablement pas en faveur de l'Office.

Cette décision a été transmise au Directeur de l'USH Pays de la Loire par courrier électronique, le 18 Octobre 2021, qui a compris les arguments de SAUMUR HABITAT pour ce désistement.

En totalité, la démarche aura coûté à SAUMUR HABITAT la somme 320 000.00 € TTC soit 3440 € /logement.

De fait, les ensembles immobiliers concernés par la démarche seront réintégrés dans les programmations de réhabilitations « classiques » de SAUMUR HABITAT dans le respect de l'agenda validé dans le dernier Plan Stratégique de Patrimoine.

**COMPTE TENU DES ELEMENTS INDIQUES, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LA SORTIE DE SAUMUR HABITAT DE LA DEMARCHE ENERGIE SPRONG.**



Pour extrait conforme,  
SAUMUR, le 13 décembre 2021

LE DIRECTEUR GENERAL  
Philippe PLAT

*Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture*